

## 14 juillet 2024 - Le premier maire de Plœmeur

Peu de temps après la Révolution, dès le 14 décembre 1789, les communes naissent, les départements, les districts et les cantons le 22 décembre.

La nouvelle administration municipale possède des pouvoirs étendus, dont l'assiette et la perception de l'impôt ou le maintien de l'ordre. Elle est élue au suffrage direct par les citoyens actifs et renouvelé tous les ans, par moitié, le dimanche après la Saint-Martin. Pour être citoyen actif, il faut être un homme de plus de 25 ans et payer une contribution directe d'au moins trois journées de travail, environs 2 livres à Plœmeur. Ainsi non seulement les femmes et les domestiques, mais aussi les plus pauvres, sont écartés du droit de vote.

Le corps municipal de Plœmeur comprend douze membres, le maire et onze officiers municipaux auxquels s'ajoutent un nombre double de notables qui forment le conseil général de la commune.

Les critères du suffrage étant très sélectifs, seulement 600 à 700 Plœmeurois ont le droit de vote, soit environ 1 habitant sur 20. Pas de campagne électorale, pas de candidat, chacun donne son suffrage à qui bon lui semble. Pour être nommé, le maire doit recueillir la majorité absolue des quatre sections : Sainte-Anne, Saint-Mathurin, Saint-Bieuzy et la Vraie-Croix.

Mais comment se passe l'élection du premier maire de la commune ? Elles se déroulent à la chapelle Sainte-Anne. À 9 heures le vendredi 12 février 1790, les cloches de l'église Saint-Pierre sonnent, le devoir appelle les hommes de Plœmeur pour aller voter. Mais uniquement ceux de la section de Sainte-Anne viennent. En préalable, on désigne le président et le secrétaire de séances et trois scrutateurs. Le président élu est le recteur Marc Guillevic et le secrétaire Pierre Le Fraper. Les trois scrutateurs sont Louis Quemener, Louis Bienvenu et Joseph Ozon. C'est Louis Quemener qui est élu maire devant Marc Guillevic. Mais cette assemblée ne représente que la section de Sainte-Anne et les 3 autres sections votent séparément pour d'autres candidats. Louis Quemener ne représentent donc pas Plœmeur.

L'élection est reportée au mercredi 17 février et cette fois-ci de toute la commune, soit 140 citoyens actifs se réunissent en la chapelle Sainte-Anne. L'élection du maire se déroule et c'est Nicolas Yvon, prêtre des Montagnes près de Kervéanec actuellement, qui est élu. Il recueille 105 voix et le recteur Guillevic 35 voix. Le recteur qui espérait être désigné est fortement déçu. Mais

le prêtre Yvon est absent. Deux personnes vont le chercher mais ne le trouvent pas. L'élection ne peut donc être validée. Le maire n'est pas connu mais le clergé est tenu en haute estime dans la paroisse car ce sont des prêtres pour qui les Plœmeurois votent.

Une nouvelle élection est reportée au 3 mars. Le recteur Guillevic n'ayant pas accepté sa défaite démissionne et c'est Laurent Esvan qui le remplace à la présidence.

Une élection a à nouveau lieu avec 225 citoyens actifs et c'est une nouvelle fois le prêtre Yvon qui est élu. Pour cette élection, il est aussi absent mais on le retrouve et il vient à la chapelle Sainte-Anne. Mais, ô surprise ! À son arrivée, il démissionne.

Tout est à refaire ! Reprise des élections le dimanche 7 mars, cette fois, il y a uniquement 188 votants et c'est Laurent Esvan qui est élu maire avec une majorité de 52 %.

Le dimanche 14 mars a lieu la prestation de serment. Le conseil de la commune au grand complet se réunit en la chapelle Sainte-Anne et Laurent Esvan prête serment. La foule est nombreuse autour de la chapelle pour assister à ce moment historique de la vie locale.

Mais les problèmes sont loin d'être finis car Laurent Esvan, laboureur à Kerentrech, démissionne de sa charge de maire au bout de neuf mois, le 23 novembre 1790, car Kerentrech est sur le point d'être intégré à la Ville de Lorient et un maire doit habiter dans la commune qu'il gère. C'est Jérôme Botlan qui le remplace, il est laboureur à Breuzen. Lui aussi reste uniquement onze mois et son remplaçant est Jean Joseph Brangolo qui ne reste aussi que douze mois. Il faut attendre le maire suivant Thomas Guillaume pour avoir un peu de stabilité car lui reste trois ans à la tête de la commune de Plœmeur.

Cette élection du premier maire de la commune de Plœmeur a été difficile à organiser et à faire aboutir. Il a fallu un mois pour nommer Laurent Esvan, maire et trois maires ont été désignés avant lui : Louis Quémener, et le prêtre Yvon, deux fois. Les premiers maires seront tous des laboureurs, Plœmeur étant un territoire très rural. Le grand perdant de cette élection est le recteur Marc Guillevic car il se voyait maire.

Jean-Yves Le Lan